

La rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine  
Rectrice de l'académie de Bordeaux  
Chancelière des universités

à

Mesdames et Messieurs les professeurs  
S/c de Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement

Bordeaux, le 18 février 2025

**Objet :** Liste d'aptitude à la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques.

La [circulaire n°2016-137 du 11 octobre 2016 parue au BO n° 37 du 13 octobre 2016](#) définit les missions des directeurs délégués aux formations professionnelles et technologiques ainsi que le processus de recrutement.

Les enseignants éligibles à cette fonction doivent justifier de l'acquisition de compétences correspondant ou se rapprochant du référentiel métier et d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'enseignement ou la formation. Les enseignants titulaires désirant candidater à la fonction de directeur délégué aux formations professionnelles et technologiques devront déposer un dossier (lien de téléchargement) comportant les éléments suivants :

- un CV ;
- une lettre de motivation ;
- une présentation d'un projet relatif à l'exercice de la fonction de DDFPT ;
- un avis de votre inspecteur référent. Il vous appartient de prendre contact avec celui-ci pour lui présenter votre projet et recueillir son avis, qu'il fera remonter au Srafpica.

[lien de téléchargement du dossier de candidature](#)

Un plan d'accompagnement à l'habilitation est prévu en plusieurs temps sous forme de webinaires.

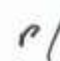
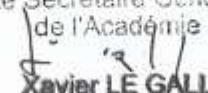
[Lien d'inscription au plan d'accompagnement](#)

Après examen du dossier par une commission académique, les candidats sélectionnés seront reçus dans le cadre d'un entretien destiné à valider la maîtrise des compétences attendues.

**Copie :**  
Corps d'inspection  
DPE

**Date limite de dépôt des dossiers : vendredi 6 juin 2025, uniquement sous format numérique**, à adresser sur la boîte mail [srafpica-bordeaux@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr](mailto:srafpica-bordeaux@region-academique-nouvelle-aquitaine.fr) La date et le lieu des entretiens vous seront communiqués dans le courant du mois de juin 2025.

Les entretiens débuteront à partir du 2 juillet 2025.

 Anne BISAGNI-FAURE  
Pour la Rectrice et par délégation  
Le Secrétaire Général  
de l'Académie  
 Xavier LE GALL